COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Witry-lès-Reims, le 22/09/2025

Equisafer accompagne la filière équine

Parce que la filière équine représente un enjeu économique pour les territoires et une opportunité pour le monde agricole, Equisafer est le réseau des Safer spécialisé dans l'accompagnement des acteurs du secteur.
Comme ont pu le constater Lara Gabin et Stéphane Bergmann, à Diemeringen.

Sait-on bien que les activités équestres sont juridiquement reconnues comme activités agricoles*, définies dans le Code rural, et relevant de ce fait du champ d'intervention des Safer ? C'est pour cette raison qu'elles ont créé Equisafer, un réseau national de conseillers spécialisés qui orientent chaque année quelque 3 600 ha vers les activités équines et sont des acteurs incontournables du développement de cette filière dans les territoires.
A Diemeringen (Bas-Rhin), entre Saverne et Sarreguemines, dans cette Alsace bossue très rurale, Lara Gabin ne le savait pas avant de rencontrer Marilène Bellot, conseillère foncier et référente Equisafer pour le Grand Est.

Acquisition et… transfert de dossier

Après avoir œuvré pendant cinq ans au sein de Cavalia, entreprise québécoise spécialisée dans les spectacles équestres puis obtenu son diplôme de monitrice d'équitation, Lara Gabin a travaillé en Belgique et souhaitait ouvrir son propre centre équestre dans sa région d'origine. Elle a alors repéré sur le site Propriétés Rurales, l'annonce d'un bien (une ancienne chèvrerie avec une habitation) susceptible de lui convenir pour installer sa « cavalerie ». Après visite, elle dépose un dossier de candidature auprès de la Safer Grand Est.
Alors qu'elle avait été attributaire par le comité technique de la propriété, Lara Gabin reçoit une proposition d'acquisition d'une propriété équestre : manège, écurie, carrière, terrains de pâture… L'idéal pour Lara ! Elle en fait part à Marilène Bellot, conseillère foncier de la Safer. Lara Gabin : « *La Safer a parfaitement compris ma démarche et l'intérêt que représentait pour moi cette structure équestre existante. J'ai bénéficié d'un accompagnement formidable dans le transfert de mon dossier !* »

Trouver la bonne solution juridique

Pour autant, tout n'était pas simple. La cédante était bien propriétaire du centre équestre mais ne disposait d'aucun titre pour les terrains alentours, qu'elle utilisait gracieusement. Or, il était indispensable que Lara sécurise son installation, soit par acquisition de terrain, soit par des baux de fermage. Marilène Bellot : « *Il s'agissait de petit parcellaire détenu par une quinzaine de propriétaires avec lesquels nous avons pris contact. Certains ont accepté de vendre leur parcelle, d'autres de la louer.* »
Comme Lara souhaitait acquérir ce bien avec son compagnon, Stéphane Bergmann, qui est associé à l'exploitation du centre équestre, il fallait encore trouver la bonne structure juridique. Lara Gabin : « *Cette structure devait nécessairement avoir une vocation agricole. Là encore, la Safer s'est beaucoup impliquée à nos côtés pour nous aider à faire émerger la bonne solution dans la complexité juridique et administrative de création de notre société.* »
Finalement, Lara et Stéphane ont constitué une SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole). Ils sont propriétaires de 3 ha de terrain et locataires de 2 ha.

Mission accomplie pour Equisafer

Entrés pleinement en possession de leur centre équestre en avril 2024, Lara et Stéphane y ont entrepris d'importants travaux (réfection de la toiture du manège, rénovation de l'écurie, clôture des prés…). Ils ont 20 chevaux - 12 qui leur appartiennent, 8 en pension. « *Nous avons atteint la capacité maximum du centre et nous cherchons un peu de terrain à proximité pour nous agrandir.* » Avec l'aide d'Equisafer qui, à travers ce dossier, a rempli sa mission : accompagner le développement de territoires ruraux et sécuriser l'installation de jeunes porteurs de projet de la filière équine.

** A la condition qu'il s'agisse d'activités de préparation, d'entraînement et d'exploitation des équidés domestiques dans des activités autres que le spectacle : dressage, hébergement et débourrage ; entraînement et préparation à la compétition ; activité des centres équestres ; prestations de location de chevaux pour le tourisme ou la promenade en accompagnement ou pas…*

Contact Presse : Peggy Léoty, Responsable Communication pleoty@safergrandest.fr | 03 26 04 77 92 – 06 37 68 48 79
Safer Grand Est – 14 rue Rayet-Liénart, 51420 Witry-lès-Reims www.safer-grand-est.fr